

# DOSSIER DE PRESSE

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2014

Le nouveau statut « **Étudiant-Entrepreneur** »  
L'incubateur de l'Université Jean Moulin Lyon 3, un soutien  
efficace pour les étudiants entrepreneurs

## CONTACTS PRESSE

**Marion MOREL** | Attachée de presse, Melior & Maximus  
marion@melior-maximus.com | 06 82 20 95 98

**Pierre POIZAT** | Responsable de l'incubateur Jean Moulin , Université Jean Moulin Lyon 3  
pierre.poizat@univ-lyon3.fr | 06 22 38 66 58

**France LAREDO** | Directrice de la communication, Université Jean Moulin Lyon 3  
france.laredo@univ-lyon3.fr | 06 74 98 91 31



# SOMMAIRE

3 | Synthèse

4 | Lyon 3 précurseur avec son pôle entrepreneuriat

- Les dispositifs mis à la disposition des étudiants

- Interview de Pierre POIZAT, responsable du pôle entrepreneuriat (Direction de l'Innovation et du Développement) et responsable de l'incubateur Jean Moulin  
« *Ce nouveau statut conforte nos actions en faveur de l'entrepreneuriat* »

- Alain ASQUIN, 1<sup>er</sup> vice-président, en charge de l'innovation et des partenariats socio-économiques et directeur de la Direction de l'Innovation et du Développement  
« *Le nouveau statut légitime notre politique en faveur des étudiants entrepreneurs* »

8 | Tous candidats au statut « Étudiant-Entrepreneur » :  
8 témoignages

17 | Le nouveau dispositif « Étudiant-Entrepreneur » :  
un passeport vers la réussite

18 | Le déploiement du nouveau statut « Étudiant-Entrepreneur »  
à l'Université Jean Moulin Lyon 3

# SYNTHÈSE

## L'Université Jean Moulin Lyon 3 : un soutien efficace pour les étudiants entrepreneurs

Le statut « **Étudiant-Entrepreneur** » entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Ouvert aux étudiants dès la 1<sup>ère</sup> année de licence ainsi qu'aux récents diplômés, ce nouveau statut vise à encourager les jeunes à s'engager dans l'entrepreneuriat en leur donnant quelques facilités : une certaine souplesse à l'égard des horaires de cours, possibilité de consacrer leur stage de professionnalisation en période dédiée à la formalisation du projet de création d'entreprise, accès gratuit à des prestations extérieures (droit, comptabilité...) notamment.

Toutefois, selon les **témoignages** recueillis à l'**Université Jean Moulin Lyon 3** auprès d'une petite dizaine de jeunes concernés par ce statut, et qui, tous, souhaitent l'obtenir, la réussite d'un projet de création d'entreprise passe aussi par **l'accompagnement** dont ils bénéficient déjà aujourd'hui. Tous soulignent le **rôle clé joué par l'incubateur**, véritable creuset de leur projet, ainsi que l'atout que représente le suivi assuré, quasiment au quotidien, par le chargé de projets en entrepreneuriat.

Ainsi l'**Université Jean Moulin Lyon 3** a-t-elle développé un **réel savoir-faire** en matière **d'accompagnement des candidats à l'entrepreneuriat**. Dès 2004 et la création de son « **Espace Entreprendre** », elle a développé un ensemble de dispositifs qu'elle met à la disposition des étudiants. Chaque année, elle accompagne une trentaine de projets. De ce fait, pour Lyon 3, la mise en place du statut « Étudiant-Entrepreneur » ne va pas changer fondamentalement ce qui se faisait déjà.

### « Un levier formidable en faveur de l'insertion professionnelle »

Et si cet engagement de Lyon 3 en faveur de l'entrepreneuriat se conforte au fil des années, c'est qu'il **profite à l'employabilité des jeunes**. Comme le souligne **Alain Asquin, 1<sup>er</sup> vice-président, en charge de l'innovation et des partenariats socio-économiques**, « *l'entrepreneuriat n'est pas d'abord vu dans l'Université comme une source de création d'entreprise mais comme un formidable levier en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants qui ont « baigné » dans ce bain culturel* ».

Déjà, une quarantaine de jeunes ont postulé au statut « Étudiant-Entrepreneur ». Parmi eux, une quinzaine sont très motivés : des étudiants et des jeunes diplômés déjà bénéficiaires des services de **l'incubateur de Lyon 3**. S'ils ont en commun un goût prononcé pour l'entrepreneuriat, ils mènent des projets très différents et originaux : certains liés à la **sphère Internet** (un webzine, un cloud à vocation sociale, une chaîne de concept stores...), d'autres à **l'économie classique** (diffusion de bijoux éphémères, création d'une marque et de produits de maroquinerie...). Leurs témoignages (**voir en p.8**) sont édifiants !

# LYON 3 PRÉCURSEUR AVEC SON PÔLE ENTREPRENEURIAT

Outre un renforcement de ses ressources en moyens humains et matériels prévu à court terme (Cf. **interview de Pierre Poizat en p.5**), la **montée en puissance de la dynamique entrepreneuriale** que connaît l'**Université Jean Moulin Lyon 3 depuis une dizaine d'années** se traduit par un « changement culturel » qui s'opère dans les différentes équipes, qu'elles soient pédagogiques ou administratives. L'organisation interne en est quelque peu bousculée : au fil des années, **la culture de projet gagne du terrain**, la transversalité des disciplines (existence d'un diplôme mixte philosophie et entreprise, création d'une chaire industrielle avec les philosophes...) se développe. Déjà bien amorcée, cette évolution devrait connaître un nouvel élan avec le statut « Étudiant-Entrepreneur ».

Ainsi, depuis plusieurs années, l'Université Jean Moulin Lyon 3 a mis en place un **dispositif complet pour accompagner ses étudiants en phase de création d'entreprise**.

## Les dispositifs mis à la disposition des étudiants

### L'incubateur Jean Moulin (incubateur étudiants)

Il permet aux étudiants (retenus après sélection) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 de réaliser leur stage (3, 4 ou 6 mois) dans l'incubateur, en ayant pour mission de créer leur entreprise. Les étudiants intégrant le dispositif bénéficient de prestations dédiées, d'un espace de « co-working » dédié au sein de l'université (Cf. infra), d'un suivi individualisé, du parrainage d'un entrepreneur, de formations adaptées, de la mise en réseau et d'un coach. Au-delà de cette période de 3 à 6 mois, les étudiants restent intégrés à l'incubateur sur une période pouvant s'étaler jusqu'à 2 ans.

### Des enseignements spécifiques

Master 2 « Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations (EMPMO) », IAE Lyon 3

Licence Professionnelle « Création et Gestion des PMO », IUT Lyon 3

Licence Professionnelle « Droit et Gestion des Entreprises Associatives », IUT Lyon 3

International MBA (IMBA), IAE Lyon 3

Option « Entrepreneuriat » En Master 1 à l'IAE Lyon 3

### Des conférences sur le thème de l'entrepreneuriat

Exemples : « Design Thinking, libérez votre créativité », « Être étudiant et entrepreneur : quelles solutions concrètes », etc.

### Un espace de co-working

Cet « Espace entreprendre » est implanté au sein de l'Université, au rez-de-chaussée de la Manufacture des Tabacs, 22 et 24 rue Rollet à Lyon (quelques places sont aussi mises à disposition au sein des espaces de co-working « La Cordée » à Lyon). Il accueille les jeunes (futurs) entrepreneurs, notamment les lauréats du dispositif d'incubation (Cf. infra) et est animé par Pierre Poizat, chargé de projets en entrepreneuriat.



© Pierre POIZAT

## Le concours « J'M Entreprendre »

Concours annuel organisé pour stimuler la fibre entrepreneuriale des étudiants et révéler de nouveaux talents !

### Deux catégories :

- 1 - Entrepreneuriat à finalité sociale et/ou culturelle
- 2 - Entrepreneuriat à finalité économique

**Trois prix** : un par catégorie et un prix du jury

### Une équipe professionnelle

L'ensemble de ces dispositifs est piloté par une équipe impliquée, reconnue par tous les réseaux d'aide à l'entrepreneuriat.

**En savoir plus** : <http://entreprendre.univ-lyon3.fr>



© David VENIER - Université Jean Moulin Lyon 3

## Interview de Pierre POIZAT, responsable du pôle entrepreneuriat (Direction de l'Innovation et du Développement) et responsable de l'incubateur Jean Moulin

*« Ce nouveau statut conforte nos actions en faveur de l'entrepreneuriat »*

### Depuis combien d'années Lyon 3 accompagne-t-elle des étudiants porteurs de projet ?

**Pierre POIZAT** : Dès 2004, l'Université s'est dotée d'un « Espace Entreprendre », rattaché au service dédié à l'orientation et l'insertion professionnelle, qui avait pour mission principale de sensibiliser les étudiants. Dans le même temps, l'Université créait le concours « Lyon 3 Entreprendre » (aujourd'hui « J'M Entreprendre »), alors qu'un conseiller se voyait confier le rôle d'orienter les étudiants entrepreneurs dans leur démarche. En 2012, nous avons créé l'incubateur Jean Moulin et nous avons mis à disposition des étudiants-entrepreneurs des locaux (22 et 24 rue Rollet). Nos dispositifs ont été fortement développés grâce au soutien du président de Lyon 3, Jacques Comby.

### Pouvez-vous donner quelques chiffres significatifs traduisant l'activité de Lyon 3 dans ce domaine ?

**Pierre POIZAT** : Chaque année, plus de 300 étudiants viennent me solliciter pour des demandes d'informations ou de conseils. Sur une cinquantaine de projets réels, nous en accompagnons une trentaine, dont une bonne partie aboutira à une création d'entreprise.

Voici quelques données chiffrées : concernant l'incubateur, 20 candidats et 5 sélectionnés en 2012-2013, 35 candidats et 9 sélectionnés en 2013-2014 ; 12 sélectionnés cette année 2014-2015. Le concours Lyon 3 « J'M Entreprendre » voit entre 30 et 50 projets déposés chaque année.

## **Au-delà des chiffres, quel bilan faites-vous de ce dispositif d'aide à l'entrepreneuriat ?**

**Pierre POIZAT :** En accompagnant toutes les étapes de la création d'entreprise, nous permettons à des étudiants de finaliser leur projet. Dès l'amorçage des projets, l'Université dispose de deux atouts, déterminants pour les étudiants qui veulent créer leur entreprise. D'une part, elle leur ouvre une « porte d'entrée » de proximité, palliant ainsi l'absence de « guichet adapté » à ces profils spécifiques. D'autre part, elle est à même de comprendre les enjeux et les problématiques liés à leur projet de création comme à la réussite de leur projet universitaire. Puis, au fur et à mesure, les apports de l'Université confortent l'évolution du projet entrepreneurial : l'accompagnement, la mise en réseau, la mise à disposition de ressources, les prestations liées à l'incubateur, mais aussi le fait de profiter d'une dynamique de groupe qui permet de partager leur projet de création et de ne pas se sentir isolés, concourent à la réussite des projets.

## **Tous les projets ne sont pas menés à terme. Quels profits les étudiants qui ont bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise tirent-ils de ces dispositifs ?**

**Pierre POIZAT :** Pour l'essentiel, ces étudiants ont acquis une plus-value qu'ils pourront valoriser dans leur recherche d'emploi. Dans un monde professionnel où tout va de plus en plus vite et où le CDI n'est plus la norme, leur capacité à développer et mener des projets sont de réels atouts en faveur de leur employabilité. Pour autant, l'Université ne cherche pas à pousser coûte que coûte les étudiants vers la création d'entreprise.

## **Quels sont, selon vous, les principaux apports du nouveau statut « Étudiant-Entrepreneur » ?**

**Pierre POIZAT :** Ce statut permet de substituer un projet entrepreneurial à un stage. En effet, jusqu'alors, les entrepreneurs se voyaient obligés, pour certains, de mener de front leur projet de création et un stage de 6 mois. Ce dispositif présente aussi un avantage pour les jeunes diplômés : ils peuvent « prolonger » leur vie d'étudiant et continuer de bénéficier de notre accompagnement. Ce nouveau statut va prendre du temps pour s'installer, mais il permettra une reconnaissance à l'instar du sportif de haut niveau.

## **Quelles nouvelles dispositions le pôle « Entreprendre » de Lyon 3 va-t-il prendre pour s'adapter au statut Étudiant-Entrepreneur ?**

**Pierre POIZAT :** La mise en place de ce nouveau statut ne change pas fondamentalement ce que nous faisons déjà à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Il va nous falloir principalement des moyens supplémentaires (humains, locaux...). Un(e) chargé(e) de sensibilisation nous rejoindra en janvier. Pour nous, il ne s'agit pas tant de changer nos pratiques que d'anticiper le fait que nous allons accompagner nos étudiants et diplômés plus longtemps... qui seront donc plus nombreux !

## **A priori, combien d'étudiants de Lyon 3 vont candidater pour bénéficier de ce statut ?**

**Pierre POIZAT :** Cette année, nous misons sur une quarantaine de candidats sur les 100 du territoire Lyon/Saint-Étienne. Ce chiffre élevé résulte des actions menées par l'Université en amont de la mise en place de ce statut. Ce nouveau statut donne au futur entrepreneur un statut et renforce ainsi sa légitimité ; il facilite et encourage le passage à l'acte ; il optimise les chances de succès.



## Alain ASQUIN, 1<sup>er</sup> vice-président, en charge de l'innovation et des partenariats socio-économiques et directeur de la Direction de l'Innovation et du Développement

« *Le nouveau statut légitime notre politique en faveur des étudiants entrepreneurs* »

*L'Université Jean Moulin Lyon 3 est notamment reconnue pour la qualité de ses relations avec le monde socio-économique, mais un angle particulier s'est progressivement affirmé ces dernières années. Sans négliger ses grands partenaires, l'Université s'est mise attentivement à l'écoute des PME et de leurs dirigeants. Leurs attentes vont souvent vers davantage d'adaptabilité, que les étudiants soient davantage entrepreneurs dans leurs missions et les projets qui leur sont confiés. Des séminaires d'entrepreneuriat (création d'entreprise, d'association, développement d'affaire...) ou de management par projet (organisationnel, SI, innovation...) se sont développés au sein des programmes, complétant le dispositif des formations qui sont quant à elles totalement dédiées à ces sujets. L'entrepreneuriat n'est pas d'abord vu dans l'Université comme une source de création d'entreprise mais comme un formidable levier en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants qui ont « baigné » dans ce bain culturel. Nous pensons la création d'entreprise ou l'engagement associatif comme des conséquences réjouissantes, mais pas comme des objectifs.*

*L'Université Jean Moulin Lyon 3 a acquis une forte réputation dans le domaine de la sensibilisation mais aussi de l'accompagnement des projets entrepreneuriaux. On le doit à ses équipes spécialisées, enseignants-chercheurs et équipes administratives souvent engagées de manière indistincte dans les projets. Cet effacement des frontières nous permet de former un collectif entrepreneurial. Cette force de conviction et une solide capacité de travail et de mobilisation ont fait bouger les lignes. Maintenant, l'entrepreneuriat devient un sujet important dans les universités. Cela n'a pas toujours été le cas. On le leur doit.*

*Aujourd'hui les jeunes étudiants ou diplômés qui entreprennent, peuvent prétendre à un statut d'Étudiant-Entrepreneur. C'est une chance formidable pour eux car cela leur facilite un peu les choses. Mais surtout, cela légitime leur action. Nous avons largement encouragé nos étudiants et nos anciens à candidater et Lyon 3 est de fait fortement représentée dans le dispositif.*

*Nous avons un incubateur avec plus d'une dizaine de projets hébergés, ce qui en fait le plus important incubateur universitaire du site...mais il est déjà trop petit. On le sait par les demandes que nous devons encore refuser et par l'envie de ceux qui voient leurs camarades se saisir de leur avenir.*

# TOUS CANDIDATS AU STATUT « ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR » : 8 TÉMOIGNAGES

Ils ont en commun d'avoir un projet de création d'entreprise ou d'être en phase de développement, d'être déjà accompagnés par l'Université Jean Moulin Lyon 3 dans la finalisation de leur projet... et d'avoir **tous postulé au nouveau statut « Étudiant-Entrepreneur »** en comptant vraiment l'obtenir.

En revanche, leurs parcours, leurs projets, sont souvent différents : les uns sont en cours d'études, d'autres viennent de finir, qui dans la sphère Internet, qui dans l'économie classique. Mais tous ont des projets originaux.

Voici **huit témoignages** qui sont autant de preuves que **l'initiative est vertueuse**. Chacun évoque son cursus universitaire, présente les grandes lignes de son projet, formalise les apports de Lyon 3 et exprime son sentiment à l'égard du nouveau statut « Étudiant - Entrepreneur » qu'il convoite.

## Huit témoignages

### **Johanne PICARD, 24 ans**

Fabrication et vente de sorbets artisanaux haut-de-gamme

### **Aymeric RAGUET, 25 ans**

SIOOU, une entreprise spécialisée dans la diffusion de bijoux éphémères

### **Marion DEROUVROY & Alison OSWALD, 22 ans**

www.trafalgarmagazine.com, un webzine qui fait le portrait de gens audacieux

### **Quentin BUSUTTIL, 24 ans**

BUZEO Informatique, un cloud indépendant à vocation sociale

### **Christelle YAMBAYISA, 26 ans**

Chaîne de concept stores qui vend des produits « Healthy »

### **Kevin MONTILLA, 24 ans**

Création de lignes de vêtements, street wear et technique (danse hip-hop)

### **Guillaume PÂRIS DE BOLLARDIERE, 24 ans**

BIODEGR'AD, agence spécialisée dans la signalétique et la publicité éphémère

### **Ylan DAHAN, 23 ans**

« Le Feuillet », une marque de maroquinerie, qui propose des produits à la fois fonctionnels et design



© Benoit DEPUYDT

### **Johanne PICARD, 24 ans**

johanne.pcrd@gmail.com | 06 72 69 87 22

#### **Cursus : DUT, ESC, Master 2 en entrepreneuriat**

- DUT « Gestion administrative et commerciale » en Franche-Comté.
- ESC La Rochelle, école de commerce, pour acquérir les connaissances en management général : étude sur trois ans, en alternance dès la deuxième année ; *« je suis diplômée depuis quelques mois ».*
- Master 2 « Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations » (EMPMO) à Lyon 3 pour compléter mes connaissances avec des notions théoriques, mais aussi concrètes sur l'entrepreneuriat.

#### **> Candidate au statut «Étudiant - Entrepreneur»**

#### **Le projet : des sorbets du terroir**

Fabrication et vente de sorbets artisanaux haut-de-gamme qui valorisent les produits du terroir et une consommation responsable : vente à emporter, vente directe auprès des professionnels, ouverture de salons de thé qui feront la promotion des artisans locaux.

Ouverture de la première boutique en avril 2016, dans le Sud, a priori dans le Vaucluse.

Création de l'entreprise en association avec son frère (29 ans), chef pâtissier : *« nous allons nous associer pour conjuguer son savoir-faire artisanal avec mes compétences en gestion. En parallèle, je poursuis l'idée de créer une autre entreprise, une entreprise à vocation sociale, a priori dans le secteur de l'enfance ».*

#### **Parmi les apports de Lyon 3 : la réputation du Master EMPMO**

Le Master 2 EMPMO de l'IAE, *« très réputé en France, vraiment mis en place pour faciliter la création d'entreprise ».*

#### **Ce Master présente plusieurs avantages :**

- Le fait que les cours soient concentrés sur deux jours et demi permet de consacrer l'autre moitié de la semaine à l'élaboration de son projet. De même, le stage de six mois, dès mars, peut être consacré à la finalisation de son propre projet.
- Il offre un apport théorique, mais donne aussi l'occasion de se confronter à des cas pratiques dans le cadre de travaux de groupe avec, notamment, des mises en situation de travail intensif (des délais courts pour faire face à des imprévus) qui ressemblent à celles de la création d'entreprise.
- Il permet d'être en contact avec des professionnels en formation continue.
- L'équipe pédagogique est bien rodée.
- L'intérêt de la mise en réseau avec le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) de Lyon, avec pour parrain de la promo Pascal Fournier, le directeur d'Emmaüs Lyon... Choix fait en partie à ma demande.

#### **Le statut « Étudiant-Entrepreneur » : que du plus !**

J'ai postulé pour avoir accès aux différents avantages offerts dans ce cadre pour créer son entreprise. C'est complémentaire avec ce que je fais en Master 2 ; c'est que du plus !

Avoir ce statut, c'est avoir accès à l'incubateur, donc à un espace de travail... et à des contacts avec d'autres créateurs d'entreprise. C'est aussi être suivi par des tuteurs (ce que je n'ai pas aujourd'hui) à chaque étape de mon projet. Pourquoi ce statut n'a-t-il pas été mis en place plus tôt ?

*« Lyon 3, c'est une bonne étape pour la création d'entreprise, et disposer d'atouts pour réussir ; ça correspond à ce que j'attends »*

*« Le statut, c'est un outil complémentaire, un accompagnement. Le Master plus l'incubateur, c'est un tout ! »*



© Benoît DEPUYDT

### **Aymeric RAGUET, 25 ans**

araguet@sioou.com | 06 65 14 83 28

www.sioou.com

#### **Cursus : Ingénieur, puis Master en entrepreneuriat**

- Ingénieur ECAM, cursus généraliste, spécialité en management.
- Master 2 « Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations » (EMPMO) à Lyon 3 (6 mois de cours et 6 mois de stage dans l'incubateur de Lyon 3 qui venait d'être créé pour permettre aux étudiants décidés à créer leur entreprise de faire leur stage au bénéfice de leur projet).

#### **> Candidat au statut «Étudiant - Entrepreneur»**

#### **Le projet : SIOOU, une entreprise spécialisée dans la diffusion de bijoux éphémères**

SIOOU, une entreprise spécialisée dans la réalisation et la distribution de bijoux éphémères, de parures corporelles (comme ceux que portaient les indiens !), une sorte de tatouages temporaires (durée : 2 à 5 jours, voire plus) ; il s'agit de créations d'artistes. Dans l'univers de la mode et de la joaillerie, le concept est nouveau... même si nous avons des concurrents aux États-Unis. **Notre cible** : les jeunes femmes, de 15 à 40 ans. Au début, j'avais l'idée de créer une application pour mobile. C'est en participant au concours « Start-up week-end » à Saint-Étienne, concours que j'ai gagné, que le projet a évolué vers la création de bijoux éphémères. Nous avons démarré ce projet à deux, et nous serons bientôt quatre. Nous réinvestissons au fur et à mesure tout ce que nous gagnons pour développer le produit (recherche de nouveaux marchés en Europe notamment, et de nouveaux usages, comme les mariages et autres événementiels) et pour mener des actions marketing. Voici un an que l'on commercialise nos produits via internet ; d'ici la fin d'année, nous aurons intégré un réseau d'une vingtaine de boutiques, présent en France, dans le Benelux et en Grèce. Globalement, nous visons les boutiques d'accessoires de mode, les bijouteries.

**Notre objectif** : dégager des revenus à partir de 2015. Nous avons eu la chance que nos parents croient au projet !

#### **Parmi les apports de Lyon 3 : la mise en réseau**

- Le prêt de locaux nous a permis de nous développer et d'accueillir des stagiaires.
- L'accompagnement, le conseil : un exemple, la finalisation d'un contrat de cession de droits d'exploitation avec l'aide d'un professeur de droit pour la rédaction du document.
- La mise en réseau via un contact privilégié avec une des membres du CJD.
- Le fait de côtoyer d'autres incubés : ça apporte beaucoup et ça évite de se sentir seul.
- Une aide utile pour participer à des concours (comme « Campus Création », un concours porté par la Fondation de l'Université de Lyon) ou pour obtenir des aides. Toutes ces démarches sont chronophages, car il faut chaque fois remplir des dossiers. Pierre Poizat nous guide utilement dans cette offre foisonnante pour aller directement vers les concours les plus en vues, ceux où nous avons le plus de chances de gagner, ou pour solliciter les aides les plus ciblées.

#### **Le statut « Étudiant-Entrepreneur » : une sorte de caution morale**

J'aurais aimé en profiter plus tôt ! J'ai candidaté, bien sûr.

J'ai une opinion positive sur ce nouveau statut : il constitue une reconnaissance de ce qu'on fait, le témoignage de l'intérêt qui est porté à l'entrepreneuriat. Avant, il n'y avait que les sportifs qui bénéficiaient d'un accompagnement spécifique et d'aménagements de cours ! Ce statut représente aussi une sorte de caution morale pour nos interlocuteurs, les banques en particulier, car l'obtenir signifie que nous avons été sélectionnés par l'Université, l'État ; ça rassure !



© Benoit DEPUYDT

### **Marion DEROUVROY & Alison OSWALD, 22 ans**

derouvroymarion@live.fr et allison.oswald6@gmail.com

06 79 13 35 77 (Marion Derouvroy)

www.trafalgarmagazine.com

### **Cursus : Licences de lettres modernes, puis Master de lettres pour l'une, double Master pour l'autre**

**Alison :** Après une prépa en Khâgne, arrivée en licence de lettres modernes à Lyon 3 puis un Master lettres modernes « Recherche ».

**Marion :** Une année en hypokhâgne, puis volonté de travailler dans le secteur de l'édition ; rate le concours de Villetaneuse (Paris 13) et rejoint la licence de lettres modernes à Lyon 3 où elle rencontre Alison ; prépare un double Master lettres modernes « Recherche » et un Master IAE « Culture et Entreprise ».

## **> Candidates au statut «Étudiant - Entrepreneur»**

### **Le projet : création de [www.trafalgarmagazine.com](http://www.trafalgarmagazine.com), un webzine qui fait le portrait de gens audacieux**

**Marion :** L'idée à la base était d'écrire un blog car l'écriture, c'est ma drogue. Mon sujet : des interviews de gens qui ont de l'audace, qui entreprennent, dans le monde de la mode, de la musique. Ça a fait un buzz... Des gens, des journaux m'ont mis en avant. D'où la volonté de créer, d'en faire mon métier ; à la fois être dans les lettres via le contenu, l'écrit, mais aussi être dans le monde réel, en faire quelque chose sans être auteure ou travailler dans l'édition ; mais je n'avais pas d'idée précise ; je n'avais pas d'idée d'entreprise. Nous avons reçu un appel de la Chambre de commerce qui organise une conférence sur le thème : « Comment démarrer un projet sans fonds : trucs et astuces » pour témoigner.

**Alison :** J'ai rejoint Marion et son projet ; d'abord pour lui donner un coup de main lorsque le projet prenait de l'ampleur mais aussi parce que j'aime l'idée : je crois au concept ; j'aime bien l'idée qu'on puisse être dans le domaine de l'innovation, proposer une nouvelle presse. Je ne savais pas qu'il y avait un incubateur ici ; nous avons donc passé un concours pour intégrer un accélérateur « Boost in Lyon ». Nous avons alors obtenu le prix du jury grâce aux votes du public ; notre pitch a été jugé très original ; nous l'avons fait naïvement, en usant de beaucoup de créativité. En fait, on ne veut pas être stigmatisées, ne pas être enfermées dans une case ; voilà pourquoi nous avons la volonté de créer notre propre activité.

**Les dates clés du projet :** (Marion) projet pensé en décembre 2013 ; premier article, un édito, mis en ligne le 6 janvier 2014, sur le site [www.trafalgarmagazine.com](http://www.trafalgarmagazine.com). Parution du premier portrait le 13 janvier 2014, et depuis, un nouveau portrait chaque dimanche. Assez vite, j'ai obtenu 1000 « like » ; aujourd'hui j'en ai plus de 3000 ! 30 avril 2014 : soirée de lancement du magazine ; 1<sup>er</sup> septembre 2014 : entrée dans l'accélérateur « Boost in Lyon ».

(Marion) On provoque les opportunités sans compter uniquement sur notre bonne étoile. On remarque un réel intérêt pour l'optimisme et l'audace.

### **Parmi les apports de Lyon 3 : le conseil**

Nous avons vu une publicité sur le site de Lyon 3 concernant l'entrepreneuriat. Nous avons tout de suite pris contact avec Pierre Poizat, qui désormais nous conseille.

### **Le statut «Étudiant-Entrepreneur» : une légitimation..., mais aussi un encadrement, un soutien... Ça rassure les parents**

Avec le statut d'étudiant entrepreneur, nous ferons notre stage dans l'incubateur. Le statut : c'est une reconnaissance de l'université ; être étudiant et entrepreneur, ça veut dire être écouté, être reconnu par des professionnels ; c'est une légitimation... On va peut-être arrêter de dire que les jeunes ne font rien ! C'est aussi bénéficier d'un encadrement, d'une écoute, d'un soutien par rapport à notre besoin de confiance ; ça nous pousse à aller de l'avant ! C'est l'opportunité d'avoir accès à ce qui nous manque, des conseils notamment : en comptabilité, dans le domaine juridique, comment monter une société... C'est aussi un accès facilité à un studio photo et travailler avec d'autres jeunes ! Nos parents ont été rassurés de savoir qu'on intégrait l'incubateur de Lyon 3 car Lyon 3 et son enseignement sont reconnus.



© Benoît DEPUYDT

### **Quentin BUSUTTIL, 24 ans**

qbusuttill@buzeo.me | 06 26 83 56 23

www.buzeo.me

#### **Cursus : Licence, puis Master 1**

- Licence « Information et Communication » préparée à Lyon 2.
- Master 1 à Lyon 3.
- Depuis septembre 2014, entrepreneur à 100 %.

#### **> Candidat au statut «Étudiant - Entrepreneur»**

#### **Le projet : BUZEO Informatique, un cloud indépendant à vocation sociale**

L'idée est venue progressivement. Il m'a fallu un an et demi pour transformer mon projet, pour qu'il aboutisse et pour créer une entreprise : BUZEO Informatique.

L'idée de départ vient d'un manque constaté via mes usages du numérique, à savoir un cloud indépendant à dimension sociale. Il s'agit de donner la possibilité de partager des contenus photos, vidéos, musiques, etc. entre personnes d'une même communauté. La finalité est double : d'un côté, le cloud m'offre un espace de stockage, et me permet de donner à mes amis un accès à mes propres contenus ; de l'autre, via le cloud, chacun peut venir piocher des contenus, mais aussi en déposer.

**Les différentes étapes :** au départ, je ne suis pas informaticien et je n'ai pas fait de formation spécifique, même si l'informatique est une passion. J'ai d'abord créé une plate-forme fonctionnelle dont j'assure la gestion, et j'ai trouvé un associé qui prend en charge la partie marketing et le design (dessins des interfaces). Cet associé, je le connais depuis longtemps : il est l'un de mes cousins ; nous avons créé une SAS, mais nous n'en vivons pas encore !

La première version est en ligne. Nous avons ainsi pu recruter déjà quelques utilisateurs via des articles de presse notamment. Mais nous rencontrons quelques problèmes, notamment au niveau de l'ergonomie du site. Pour autant, nous sommes passés de 300 à 800 inscrits, et nous avons une bonne centaine d'utilisateurs récurrents chaque mois !

**Mon goût pour l'entrepreneuriat ?** J'ai toujours eu envie d'être entrepreneur. L'entrepreneuriat, c'est l'excitation liée à l'innovation, à la prise de risques ; c'est se donner les moyens d'accomplir ses rêves ; c'est aussi la liberté, être son propre patron, et pourquoi pas, accéder à une certaine forme de succès, de gloire, de fortune, etc. c'est surtout vivre confortablement de son projet et parvenir à une belle réussite !

Le problème, pour l'entrepreneur, c'est la gestion du temps, car il faut faire face à beaucoup de choses. Mais d'un autre point de vue, on ne compte pas son temps, on ne s'ennuie jamais et on gère son propre emploi du temps.

#### **Parmi les apports de Lyon 3 : des locaux... et des contacts avec d'autres créateurs d'entreprise**

Grâce au pôle entrepreneuriat, j'ai pu faire mon stage au bénéfice de ma structure. L'essentiel vient de mon appartenance à l'incubateur depuis 2013, alors que je cherchais un stage. Dès lors, Pierre Poizat m'a donné des informations qualifiées, des conseils ; je me suis senti épaulé. J'ai bénéficié du prêt de locaux, d'un accès au Wi-Fi, de prêt de matériel (un projecteur notamment). J'ai profité du contact avec d'autres entrepreneurs confrontés aux mêmes problèmes que moi et qui m'ont fait part des écueils à éviter. Maintenant, j'ai accès à un espace de travail (co-working ; La Cordée) où je suis en contact avec de nombreux jeunes professionnels de l'informatique. Cette proximité, ces échanges, nous obligent à sortir la tête du guidon, à prendre du recul, à profiter d'une synergie qui se crée entre nous, à échanger de bons procédés, à profiter de l'expérience des autres, donc à gagner du temps et de l'argent. J'ai eu la possibilité d'accéder à des financements pour le conseil. J'ai aussi pu rencontrer des interlocuteurs professionnels, à l'occasion d'ateliers ; les intervenants nous faisaient un retour direct sur notre démarche, ce qui était très intéressant ; j'ai notamment eu un très bon contact avec le directeur de Rhône Développement Initiatives (RDI).

#### **Le statut « Étudiant-Entrepreneur » : une aide à la finalisation du projet**

Je suis candidat au statut d'étudiant entrepreneur. Ça va m'aider pour prolonger la finalisation de mon projet. Ça va me permettre de profiter des avantages liés au statut d'étudiant : sécurité sociale, carte d'étudiant... Mais surtout, ça me permet de continuer à faire partie de la Fac et de rester dans l'incubateur.



© Benoit DEPUYDT

### **Christelle YAMBAYISA, 26 ans**

christelley@conceptstorehealthyway.com | 06 11 78 36 10

www.conceptstorehealthyway.com

#### **Cursus : Une école de commerce, une expérience professionnelle, et un retour aux études à l'IAE**

- IDRAC Lyon, où je me suis surtout spécialisée en négociation, en statistique et dans l'événementiel.
- Renault Trucks, où je suis embauchée ; mais ça ne m'a pas plus.
- Lyon 3, où je fais un Master de l'IAE « Recherche en management des activités internationales » (conseil en gouvernance et stratégie).

#### **> Candidate au statut «Étudiant - Entrepreneur»**

#### **Le projet : une chaîne de concept stores qui vend des produits « Healthy »**

Pendant mon Master 2, nous avons abordé le thème du business model sous la forme d'un cas pratique. Il se trouve que j'anime depuis plusieurs années un blog centré sur le bien-être (healthy way), « Equilibre et Tendances » (How&WhatILikeToEat), qui connaît un certain succès.

J'ai alors imaginé le business model d'un projet de plate-forme Web (une chaîne de concept stores), nourrie en partie par mon blog, qui référencerait des produits en s'appuyant sur des tests réalisés par un réseau de micro-blogueurs.

**Le principe :** des agences de communication, des annonceurs ou directement des entreprises nous adressent des produits qu'ils mettent à l'essai. À condition qu'ils soient innovants et durables, qu'ils respectent le critère « bien-être », ces produits sont adressés aux micro-blogueurs qui ont rejoint la #teamhealthy après s'être inscrits sur la plate-forme (Site : ConceptStoreHealthyWay). Ces derniers testent les produits et donnent aussitôt leurs appréciations via une application mobile (ELSIEAPP). Après avoir changé trois fois de business model, les essais sont aujourd'hui concluants. Fin 2014, avec l'application dans sa version V1, nous allons réaliser une première série de tests de produits avec une communauté de près de 400 personnes - dont 102 testeurs - et six entreprises clientes. Le projet sera entièrement lancé en janvier 2015. Ce secteur d'activité est proche du marketing viral. C'est un nouveau canal de communication ; il utilise des circuits courts qui permettent de communiquer rapidement.

#### **Les apports de Lyon 3 : des opportunités pour mettre en avant mon projet**

Pendant mes cours à l'IAE, les professeurs m'ont tous soutenue, dans l'élaboration et la rédaction de mon business plan notamment. Sur cette période, j'ai pu assister à de nombreuses conférences... qui ont été autant de possibilités de rencontres, notamment avec une professeure suédoise qui, en novembre 2013, m'a encouragée à concrétiser mon projet, déjà validé par un de mes professeurs.

Grâce à l'incubateur, que j'ai intégré en mars 2014 pour y faire mon stage sur mon propre projet, j'ai obtenu un accès facilité à des réseaux, à des aides et des financements ; j'ai aussi eu des occasions de mettre mon projet en avant, par des rencontres avec la presse notamment. Cet incubateur est très opérationnel : nous sommes suivis par une sorte de « mentor » ; nous disposons d'une assistance au niveau de la création d'entreprise, des conseils gratuits en matière juridique et comptable. J'y rencontre d'autres entrepreneurs, avec lesquels j'ai beaucoup d'échanges, et qui sont peut-être mes futurs clients ; ils me donnent des conseils, font la promotion de mon projet. Avec eux, je participe à des concours, comme « 100 start-up » (dispositif lyonnais) et « J'M Entreprendre » (interne à Lyon 3) où j'ai fini troisième (fin 2013) !

#### **Le statut « Étudiant-Entrepreneur » : une crédibilité auprès de nos interlocuteurs**

Je veux faire partie de la première vague. Le statut, c'est la possibilité d'intégrer un réseau. C'est avoir des enseignants sensibilisés au fait que nous soyons des entrepreneurs. C'est aussi être mis en avant par une validation de l'université. Le statut nous donne une crédibilité auprès de nos interlocuteurs ; autres avantages : l'accès aux informations, et la communication qui est faite autour de nos projets.



© Benoît DEPUYDT

## **Kevin MONTILLA, 24 ans**

kevin\_marvinstreet@hotmail.fr | 06 51 13 00 65

www.marvinstreetshop.fr

### **Cursus : Une licence professionnelle**

Licence professionnelle « Gestion et création des petites et moyennes organisations » à Lyon 3, finie en septembre 2014, après un BTS en automobile, un Bac Pro et un bac STG.

### **> Candidat au statut «Étudiant - Entrepreneur»**

#### **Le projet : création de lignes de vêtements, street wear et technique (danse hip-hop)**

Voici une dizaine d'années, nous étions deux jeunes danseurs de hip-hop, et nous avions remarqué qu'il n'existait pas de vêtements dédiés à cette pratique. Alors que le besoin était là, aucune marque de vêtements ne s'intéressait à ce marché de niche... Il fallait être à l'intérieur pour comprendre, pour apprécier les tendances.

J'ai ainsi créé la marque « Marvin Street » dès 2004 ; mon collègue m'a rejoint en 2008. Puis est venue l'idée de vendre des produits, mais aussi de développer la marque. Tout est parti du produit : ça nous permettait de voyager, d'accéder à des événements... Au départ, pour avoir un statut, nous avons créé une association type 1901. Nos gains étaient aussitôt réinvestis... C'était plus une aventure qu'une volonté de vivre de la marque. Nous avons été surpris par l'attrait de la marque. Des gens, y compris des personnalités, sont venus nous demander des produits, des magasins nous ont démarchés. Mais nous n'avions pas les outils pour créer une entreprise ; d'où l'idée de me lancer dans une licence professionnelle, car je n'avais aucune notion en la matière. J'ai bien fait, car c'est grâce à cette licence que j'ai pu monter mon entreprise ; aujourd'hui je sais comment faire ! J'ai créé ma SARL pendant mes études ; mon associé détient 30 % des parts. Aujourd'hui, l'activité se répartit sur quatre segments : le **street wear**, pour l'aspect tendance, mode ; le **vêtement technique** pour la danse hip-hop et des sports de combat ; le **consulting** et l'**offre de prestations**, la création de collections pour d'autres enseignes par exemple ; enfin, l'**événementiel**. Nous venons de signer nos premiers contrats et nous devrions commencer à gagner de l'argent d'ici deux à trois mois.

**L'entrepreneuriat ?** J'étais entrepreneur sans le savoir ; j'ai appris le mot pendant ma licence.

#### **Parmi les apports de Lyon 3 : l'université a changé mon projet, ma vision sur l'avenir**

L'attitude des professeurs - J'ai d'abord eu la chance d'intégrer la licence professionnelle, car l'équipe pédagogique a bien compris ma démarche. Avant cela, je n'avais jamais vraiment eu d'aide, à part quelques conseils de temps en temps. J'ai été surpris par l'attitude des professeurs : ils se sont intéressés à mon projet et m'ont bien accompagné tout au long de ma démarche ; ils m'ont rassuré, expliqué des tas de choses. Alors que j'imaginai que je ne pourrais pas créer une entreprise avant trois ou quatre ans, ils m'ont permis de prendre une décision rapide. À leur contact, je me suis rendu compte qu'il n'était pas si dramatique que ça, pas si complexe que ça de créer une entreprise... Même si ça reste compliqué ! Je suis vraiment content ! Mon passage à l'université a changé mon projet, ma vision sur l'avenir, vraiment. C'est un moment déterminant dans ma vie ! L'incubateur m'a permis de côtoyer d'autres porteurs de projets ; d'où une forte motivation ! On se sent moins seul, c'est rassurant. Ces rencontres permettent aussi de se rendre compte que créer une entreprise n'est pas si extraordinaire que ça... puisque d'autres le font ! Autre intérêt : le suivi assuré par Pierre Poizat. Il est souvent derrière nous ; il nous dit quand ça va mais aussi quand ça ne va pas ; il m'a permis de développer un réseau dans le milieu de l'entrepreneuriat, réseau auquel je n'aurais jamais eu accès sans l'incubateur et l'université. Les conférences m'ont apporté beaucoup d'informations. Cette culture nous ouvre un peu plus sur ce qui est le plus important. Les ateliers m'ont permis d'avoir des relations directes avec des entrepreneurs aguerris qui m'ont donné leur point de vue sur mon projet, des conseils ; l'intérêt étant les retours immédiats.

#### **Le statut « Étudiant-Entrepreneur » : le confort du statut étudiant doublé d'un contenu de formation**

J'ai postulé. Ce statut est une bonne chose, parce qu'il permet de bénéficier d'un petit confort supplémentaire lié au statut d'étudiant, la sécurité sociale notamment.

Mais ce statut permet aussi de bénéficier d'un contenu de formation, de participer à des concours, d'assister à des conférences, de rencontrer des intervenants. Pour moi, c'est aussi la possibilité d'accéder plus facilement à des ateliers de prototypage.



© Benoît DEPUYDT

## **Guillaume PÂRIS DE BOLLARDIERE, 24 ans**

guillaume@biodegrad.com | 06 59 72 13 04

www.biodegrad.com

### **Cursus : Trois associés, trois parcours**

Trois associés depuis le départ.

- Pâris de BOLLARDIERE : École 3A (Lyon), avec une spécialité en finance internationale, dont il n'a suivi que les deux premières années pour s'être ensuite consacré au projet. Il est aujourd'hui le directeur commercial de la société.

- Tanguy BARD DE COUTANCE : Licence « Administration des Entreprises et des Sociétés » à l'IAE de Lyon 3.

- Émeric MOUILLOT valide (Validation des Acquis de l'Expérience) un Master 1 en marketing et communication à l'IAE de Lyon 3.

### **> Deux associés (Tanguy et Émeric) sont candidats au statut « Étudiant-Entrepreneur »**

#### **Le projet : BIODEGR'AD, une agence spécialisée dans la signalétique et la publicité éphémère**

L'idée initiale : créer la première régie qui commercialise des espaces publicitaires au sol. Le support : un marquage propre (procédé clean tag et clay tag), c'est-à-dire un marquage par projection à forte pression d'eau non potable (logique de développement durable) à travers un pochoir ; le marquage se fait par contraste entre zones propres et zones sales.

En 2012, nous avons commencé par tester le support, réaliser une sorte de prototypage, puis nous avons lancé la commercialisation. En juillet de cette année, nous avons créé une SAS. Pour démarrer, nous avons contracté un prêt d'honneur. En 2013, nous avons commercialisé le procédé. Pendant un an et demi, nous avons fonctionné comme une agence de Street Marketing, avec une offre large (transports en commun) ou ciblée (logements étudiants). Puis, nous sommes devenus une sorte de régie publicitaire pour pouvoir industrialiser le process et pérenniser l'activité. Il nous a alors fallu du temps pour repérer les emplacements et marketer les offres à l'échelle nationale, au niveau des villes de Paris, Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, Lille, Metz et Toulouse. Nous avons réalisé une première embauche (CDI) en septembre 2014 pour accompagner ce développement et finaliser de nouvelles offres. Fin octobre, nous sommes sept : les trois associés fondateurs, deux salariés en CDI, et deux stagiaires. Aujourd'hui, nous n'avons pas le statut de salarié, mais nous touchons une rémunération. En avril 2014, nous avons été lauréats « mention étudiant » du prix « Innovons Ensemble » du MOOVJEE (Mouvement pour les Jeunes et les Étudiants Entrepreneurs).

**L'entrepreneuriat ?** On adore ! C'est hyper gratifiant quand ça commence à marcher, ce qui est le cas aujourd'hui... Mais ça nécessite beaucoup de sacrifices que nous sommes prêts à faire...

#### **Parmi les apports de Lyon 3 : des locaux de 40 m<sup>2</sup> prêtés gracieusement**

Nous bénéficions des services de l'incubateur depuis un an et demi, ce qui se traduit notamment par la mise à disposition de compétences juridiques, comptables et stratégiques, ainsi que par un accès facilité à de nombreuses informations. Par ailleurs, Pierre Poizat, son animateur, nous a aidés à finaliser notre business plan, à maturer notre projet et à lui donner de la visibilité.

Nous profitons aussi gracieusement de locaux (40 m<sup>2</sup> !) et de meubles ; un avantage indéniable !

#### **Le statut « Étudiant-Entrepreneur » : un peu tard pour Pâris, à point nommé pour Tanguy et Émeric**

Pour Pâris, il arrive un peu tard : « ça m'aurait aidé si j'avais pu y avoir accès... En effet, je n'ai pas pu finir mes études. Je n'ai donc pas été diplômé de l'école 3A.

Dès la troisième année, je me suis consacré totalement au projet... car le marché n'attend pas ! Ainsi, j'ai fait une croix sur mon diplôme... En introduisant de la souplesse dans les horaires de cours, le nouveau statut m'aurait permis d'optimiser le contenu des enseignements ; avec des aménagements, j'aurais pu finir mes études ! En revanche, pour mes deux associés, ce nouveau statut arrive à point nommé ; ils seront candidats pour en bénéficier. »



© Benoit DEPUYDT

### Ylan DAHAN, 23 ans

Ylan@lefeuille.tv | 06 82 46 99 22

www.lefeuille.tv

#### **Cursus : Licence, puis Master (Master 2 « Entrepreneuriat » à l'IAE Lyon 3)**

- Licence d'économie gestion.
- Master 1 en management international ; je voulais que ma marque soit connue à l'international, donc je voulais savoir tout ce qu'il fallait faire pour y arriver ; j'ai fait mon stage en incubateur pendant 6 mois.
- Master 2 « Entrepreneuriat » ; j'aurais intégré cette spécialité dès la première année de Master si elle avait existé.

#### **> Candidat au statut «Étudiant-Entrepreneur»**

#### **Le projet : « Le Feuille », une marque de maroquinerie, proposant des produits à la fois fonctionnels et design**

L'idée de développer ma propre marque de maroquinerie m'est venue en Pologne où j'effectuais ma 3<sup>e</sup> année d'études dans le cadre d'un échange Erasmus, avec l'idée de choisir des cours en fonction de leur intérêt pour l'entrepreneuriat ; exemple : stratégie d'entreprise, gestion du leadership... Nous devons créer et faire vivre une entreprise fictive. Au même moment, je cherchais pour mon usage personnel un porte-monnaie élégant et fonctionnel à la fois ; or, ce produit n'existait pas, y compris sur internet ; d'où cette idée d'imaginer des produits de maroquinerie à la fois fonctionnels et au design élégant. Parallèlement à mon Master 1 et à ma préparation au concours pour intégrer l'incubateur, je prends des cours de couture ; j'achète mes premiers outils, et j'élabore mon premier projet, à savoir des pochettes permettant de transporter un ordinateur portable équipées d'une poignée escamotable. J'observe des maroquiniers derrière leur épaule... pour apprendre les ficelles du métier... Puis, je leur passe une commande pour un produit pour femme portant le nom de « Le cabas », un sac à main dont j'assure le design et que je mets en vente via un site d'e-commerce, des magasins et les réseaux sociaux... Tout ceci, sans perdre mon idée de départ qui est de réaliser des pochettes pour iPhone, tablettes et autre objets high-tech ; ces produits seront fabriqués en France avec un tannage végétal. Pour y parvenir, il était nécessaire que je me dote d'un certain savoir-faire en maroquinerie ; je me suis alors rapproché d'entreprises spécialisées. Nous en sommes à la phase de prototypage dans le but de mettre en place une collection, ce qui devrait être fait mi-novembre 2014.

**Entrepreneuriat ?** J'ai toujours eu un fort intérêt pour le monde de l'entrepreneuriat. Dès la première année d'université, je soumettais à mes professeurs des projets de création d'entreprise, mais qui n'étaient pas réalisables, faute de moyens disponibles ! Je considère que nous sommes les seuls acteurs de notre réussite ; il faut s'en donner les moyens !

#### **Parmi les apports de Lyon 3 : l'accompagnement, décliné sous plusieurs formes**

J'ai bénéficié du stage à l'incubateur qui m'a permis, grâce à l'accompagnement apporté, de préparer mon business plan et de valider mon projet. Dans ce cadre, j'ai bénéficié d'une aide à la création d'entreprise ; j'avais notamment la possibilité d'acquérir des compétences en comptabilité, en finances, en droit. Nous avons droit gratuitement à 10 heures de coaching et 10 heures de conseils juridiques donnés par un avocat, ce qui est très utile, par exemple pour établir le document qui consigne les conditions générales de vente : ça, c'est génial !

L'accompagnement, ce sont ces intervenants (prestations extérieures) qui nous font profiter de leurs expériences, de leurs réseaux, et qui nous donnent des conseils, nous indiquent les pièges à éviter. Ces spécialistes sont de jeunes entrepreneurs ; ils ont le même regard que nous sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Mais l'accompagnement, c'est aussi la mise en réseau via Pierre Poizat qui nous a indiqué qui aller voir, comment et où être présent : événements (Salon des entrepreneurs...), mais aussi concours pour toucher des fonds et se faire connaître, notamment.

L'accompagnement, c'est enfin l'entraide entre les futurs créateurs d'entreprise, leur dynamisme communicatif. Dans cet espace de co-working, on se comprend vraiment bien ; nous partageons des réseaux, nous sommes en phase, ce qui n'est pas toujours le cas dans notre cercle d'amis qui ne comprennent pas trop notre façon d'être.

### **Le statut « Étudiant-Entrepreneur »**

J'ai candidaté au statut d'étudiant-entrepreneur pour continuer de bénéficier d'un accompagnement, mais aussi pour accroître mon réseau, pour être en contact avec ce qui bouge, ou encore pour bénéficier d'un aménagement des cours et d'une formation spécifique en entrepreneuriat.

## **LE NOUVEAU DISPOSITIF « ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR » : UN PASSEPORT VERS LA RÉUSSITE**

### **Encourager l'entrepreneuriat**

Le statut national d'étudiant-entrepreneur permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un PEPITE (Cf. ci-dessous). Il est à noter que le « Père » de ce statut innovant est un universitaire grenoblois : Jean-Pierre BOISSIN.

**Objectif :** Encourager l'entrepreneuriat, mais aussi améliorer l'employabilité des jeunes issus de l'université par l'acquisition de savoir-faire acquis sur le terrain (conduite de projets...).

**Accès à des prestations :** Les étudiants-entrepreneurs pourront solliciter des prestations extérieures financées par l'Université (avocats, comptables, conseillers en stratégie et en marketing...).

**Aménagement des emplois du temps :** Les étudiants-entrepreneurs bénéficieront d'un aménagement de leur emploi du temps (au cas par cas) pour pouvoir suivre les enseignements universitaires tout en faisant face aux contraintes liées à leur projet entrepreneurial. Cette disposition n'était accessible jusque-là qu'aux étudiants ayant le statut de sportif de haut niveau.

**Changement au niveau du stage :** Le stage dit « de professionnalisation » du Master 2 pourra être consacré au projet entrepreneurial.

**Un nouveau diplôme :** Les jeunes diplômés, qui de fait retrouvent leur statut étudiant (pendant deux ans au maximum), obtiennent un diplôme d'établissement « Étudiant-Entrepreneur » (DEE).

**Pépité BEELYS :** Les PÉPITE (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) sont des lieux où étudiants et jeunes diplômés peuvent se former et valider leur statut d'étudiant-entrepreneur. Aujourd'hui, 29 pôles sont implantés en France. Le PEPITE BEELYS « Booster l'Esprit d'Entreprendre à Lyon/Saint-Étienne » a également pour vocation de mutualiser et de coordonner les actions menées dans le cadre d'une dynamique commune aux universités de Lyon/Saint-Étienne. Alain Asquin en est le référent.

## Les cibles : les étudiants (dès la 1<sup>ère</sup> année) et les jeunes diplômés

Le statut d'étudiant-entrepreneur s'adresse en priorité aux jeunes de moins de 28 ans, âge limite pour bénéficier du statut social d'étudiant.

**Le Bac suffit** : Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour une inscription au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.

**500 euros** : Les frais d'inscription légaux et spécifiques sont limités à 500 euros par an (Sécurité sociale incluse) pour la période 2014-2017.

**Sélection par les qualités du projet entrepreneurial et celles du porteur de projet** : Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré à une personne au regard de la réalité, de la qualité du projet entrepreneurial et des qualités du porteur de projet (Avoir un projet = moment où l'idée va se muer en opportunité). C'est le comité d'engagement du PEPITE qui est chargé d'instruire les demandes de statut d'étudiant-entrepreneur pour le ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## Date de lancement : janvier 2015

Début des inscriptions mi-octobre ; information « multicanal » (messagerie, réseaux sociaux...)

Le statut entre en vigueur en janvier 2015, en même temps que les cours dédiés.

**33 %** : Selon le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, « 33% des jeunes de 25 à 35 ans » se disent tentés par la création d'entreprise. Jusque-là, ce phénomène était surtout cantonné aux écoles de commerce. Resté longtemps marginal dans un milieu universitaire davantage porté sur la recherche que sur les business plans, il intéresse désormais les facultés.

**3 %** : Selon les chiffres officiels de l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE), les étudiants ne représentent encore que 3% des entrepreneurs en France. Les jeunes sont plus enclins à devenir entrepreneur.

# LE DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU STATUT «ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR» À L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

## Un engouement qui se confirme à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Sur les 123 candidatures au statut «Étudiant - Entrepreneur» du Pépité BEELYS, **plus de 40 sont issues de l'Université Jean Moulin Lyon 3.**

## De nouveaux enseignements

Pour réussir le déploiement du nouveau statut « Étudiant-Entrepreneur », l'**Université Jean Moulin Lyon 3** met en place **dès le début 2015** de **nouveaux enseignements.**

**Niveau licence (année 1, 2 et 3) : création d'une unité de sensibilisation à l'entrepreneuriat** (15 h de cours environ).

Lyon 3 intègre des cours (module d'une quinzaine d'heures) sur l'entrepreneuriat pour tous ses étudiants de licence.

**Le principe** : tout étudiant, quel que soit son niveau de diplôme (Licence 1, 2, ou 3) a accès à un cours d'entrepreneuriat.

**Une option** : La volonté de l'université est de créer une unité de sensibilisation pour tous les étudiants en licence qui fonctionnerait comme l'unité sport : ce sera une option. Elle permettra aux étudiants d'avoir un bonus (les points au-dessus de la moyenne sont multipliés par deux)... Ce qui est rare dans une université en sciences humaines et sociales.

L'unité de sensibilisation à l'entrepreneuriat créatif et culturel se mettra en place au second semestre, en mars 2015, avec environ 20h de cours.

**Lyon 3 est une des rares universités à ouvrir cette unité de sensibilisation à tous ses étudiants.**

**Niveau master : approfondissement en entrepreneuriat**

Les étudiants en Master 1 et en Master 2 inscrits à « Campus Création » bénéficieront d'un **Bonus** (peut devenir des ECTS, sources de « rattrapage » ou de mention).

**Le processus** : l'université vérifie que les étudiants sont bien suivis à **Campus Création** puis l'université note leur business plan final et ils obtiennent un Bonus.

C'est une action forte pour les mobiliser sur ce dispositif qui est porté par la **Fondation Université de Lyon**.